



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

La SADC et l'Allemagne tiendront des négociations bilatérales sur la coopération au développement

Gaborone, Botswana, 30 octobre 2025 - La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la République fédérale d'Allemagne organiseront des négociations bilatérales sur la coopération au développement du 05 au 06 novembre 2025 au siège du Secrétariat de la SADC à Gaborone (Botswana).

Ces négociations seront coprésidées par le Secrétaire exécutif de la SADC, S.E. M. Elias M. Magosi, et Mme Birgit Gerhardus, Chef de la Division Afrique australe au ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Les négociations offrent à la SADC et au gouvernement allemand l'occasion de se pencher sur des questions d'intérêt commun, dans le but de renforcer la coopération en faveur de l'intégration régionale, de l'éradication de la pauvreté et du développement durable.

La SADC et la République fédérale d'Allemagne jouissent d'une longue histoire de coopération et de partenariat qui repose sur le respect mutuel, des priorités communes et une vision partagée d'une Afrique australe pacifique, prospère et résiliente. Depuis 1992, le gouvernement allemand soutient de manière constante la mise en œuvre du programme d'intégration régionale en apportant un soutien spécifique à l'intégration économique régionale, à la gestion transfrontalière de l'eau, à la gestion durable des ressources naturelles et au renforcement des capacités institutionnelles au niveau régional et au niveau des États membres de la SADC.

Les négociations à venir serviront de plateforme permettant d'examiner les progrès accomplis, d'harmoniser les priorités et de dégager de nouveaux fonds, conformément aux priorités fixées par l'Allemagne et au Plan stratégique indicatif régional de développement (2020-2030)

Les échanges porteront principalement sur les domaines prioritaires de coopération suivants :

- Intégration économique régionale - promouvoir la facilitation du commerce, l'industrialisation et la résilience économique dans les États membres ;
- Gestion des eaux transfrontalières - favoriser l'utilisation durable et équitable des ressources en eau partagées ;
- Utilisation et protection transfrontalières des ressources naturelles - promouvoir la conservation de la biodiversité, l'adaptation au climat et les moyens de subsistance durables ;
- Coopération au-delà des domaines prioritaires (domaines fondamentaux) : identification d'initiatives complémentaires visant à renforcer les capacités



institutionnelles aux niveaux régional et national et à résoudre les problèmes régionaux émergents.

Ces négociations bilatérales constituent une réaffirmation de l'engagement commun de la SADC et de l'Allemagne à approfondir leur coopération en vue d'assurer des conditions de vie dignes aux populations de la Région de la SADC et de contribuer de manière significative à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Au Botswana, la délégation allemande visitera des institutions soutenues par la coopération SADC-Allemagne qui sont des exemples de coopération régionale, de renforcement institutionnel et de développement durable. Celles-ci comprennent :

- le Secrétariat permanent de la Commission du bassin fluvial de l'Okavango (OKACOM), qui soutient la gouvernance transfrontalière de l'eau et la gestion des écosystèmes en Angola, en Namibie et au Botswana;
 - l'Unité d'accréditation de la SADC, chargée de renforcer les infrastructures régionales en matière de qualité par le biais de normes harmonisées et de procédures d'évaluation de la conformité;
 - le Service d'accréditation de la SADC (SADCAS), un organisme d'accréditation multi-économique offrant des services reconnus à l'échelle internationale aux laboratoires, aux organismes de certification et aux entités d'inspection;
 - le Bureau des normes du Botswana (BOBS), chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les normes nationales, ainsi que de fournir des services d'essai et de certification.
-

À propos de la SADC

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficents et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région s'impose comme un acteur compétitif et efficace sur la scène des relations internationales et au sein de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Brève présentation de l'Allemagne

L'Allemagne est active dans la coopération au développement depuis 1961. La coopération allemande adopte une approche axée sur les droits de l'homme et orientée vers la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Forte partisane de l'intégration régionale au sein de l'Union européenne, l'Allemagne soutient la mise en œuvre des plans stratégiques de développement régional de la SADC depuis 1992. L'un des domaines prioritaires de la coopération entre la SADC et l'Allemagne est l'intégration économique régionale, qui comprend le renforcement des chaînes de valeur, la promotion de l'industrialisation et l'amélioration de l'accès à des médicaments de qualité dans la Région. Parmi les autres domaines figurent l'accès à l'eau potable grâce à la gestion transfrontalière de l'eau et l'utilisation et la protection transfrontalières des ressources naturelles, l'accent étant mis sur la réduction des conflits entre les humains et la faune sauvage. L'Allemagne entretient une



coopération bilatérale directe en matière de développement avec huit États membres de la SADC. En outre, l'Allemagne soutient la coopération au développement par le biais de contributions financières multilatérales importantes à l'Union européenne, à la Banque mondiale, à la Banque africaine de développement et aux institutions des Nations unies, autant d'organismes qui apportent également des avantages indirects à la SADC.

Pour toute information complémentaire ou demande de renseignements, prière de prendre contact avec les fonctionnaires suivants:

Mme Barbara Lopi

Responsable de la communication et des relations publiques
Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique austral (SADC)
Courriel : blopi@sadc.int

Attaché de presse

Ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Gaborone
Courriel : pr-1@gabo.diplo.de